



Madame Martine PINVILLE
*Secrétariat d'Etat du Commerce, de l'Artisanat, de
la Consommation, de l'Economie sociale et solidaire*

139, rue de Bercy
75012 PARIS

N /Réf. : PC/ID 2611015

Paris, le 13 octobre 2015

Madame la Secrétaire d'Etat,

Familles de France exprime sa vive préoccupation au regard de la question de la pérennité de l'INC (Institut national de la consommation) et des CTRC (Centres techniques régionaux de la consommation). En effet, les différents signaux que nous pouvons interpréter vont tous dans le sens d'un affaiblissement du soutien de l'Etat envers ces structures, voire même de leur suppression.

Familles de France ne souhaite pas s'inscrire dans de quelconques polémiques à ce sujet mais simplement attirer votre attention sur les missions de l'INC et des CTRC, plateformes de mutualisation indispensables au monde consommériste.

Quotidiennement, nos associations font appel au service d'un CTRC ; pour une assistance technique ou juridique, pour des formations, pour des actions inter associatives, pour des échanges de bonnes pratiques.

Pour les associations de consommateurs, les CTRC et les Maisons de la consommation, l'INC représente une équipe de professionnels compétents, disponibles et capables, d'une part, de dispenser à leurs juristes des formations de grande qualité accessibles financièrement, et d'autre part, de produire des études spécifiques approfondies ainsi que des fiches pratiques qui servent de support pour le règlement des litiges de consommation.

Pour tous, le magazine « 60 millions de consommateurs », une véritable institution en soi, est le reflet en quelque sorte du mouvement consommériste qui porte haut la voix des associations de consommateurs.

Dans l'hypothèse où le périmètre de l'action de l'INC et des CTRC serait réduit, ou pire encore, les conséquences pour notre réseau et pour la sphère consommériste dans sa globalité, seraient à notre sens extrêmement préjudiciables. Cela contribuerait sans aucun doute à l'affaiblissement de notre action auprès de nos adhérents et de l'ensemble des consommateurs.

Familles de France comprend la nécessité de s'adapter aux contraintes économiques et budgétaires et d'optimiser le fonctionnement de l'Etat, mais souhaite exprimer son attachement à ces organismes qui apportent un soutien irremplaçable, tant technique que juridique, à l'ensemble des structures de la sphère consommériste.

Soyez assurée, Madame la Secrétaire d'Etat, de notre haute considération et de nos respectueuses salutations.

Pour le Mouvement et son Conseil d'administration

Patrick Chrétien

Président de Familles de France